



FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT : Fairway avec Magnésium

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Numéro EPA : N/A

Code : 5147221

Famille chimique : Engrais granulé

Utilisation du produit : Engrais pour gazon

Classification TMD : Non réglementé

SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	% POIDS	N° CAS	DL50 (mg/kg)	T.W.A./T.L.V.
Aucun ingrédient dangereux				

SECTION 3 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique : Solide

Densité relative : ~2.00

Point d'ébullition : S/O

Pression de vapeur : S/O

% volatilité : S/O

Solubilité dans l'eau : Soluble

Apparence/odeur : Engrais granulé multicolore

pH : 8.0

Point de congélation/fusion : S/O

Densité de vapeur : S/O

Taux d'évaporation : S/O

SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'inflammabilité : S/O

% limite inférieure d'explosivité : S/O

Moyens d'extinction : Mousse, dioxyde de carbone et eau.

Procédures de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements étanches. Minimiser la quantité d'eau utilisée et endiguer l'écoulement. Ce produit peut se décomposer en chauffant.

Autres risques d'incendie ou d'explosion : Des gaz toxiques peuvent être libérés durant un incendie. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

Température d'auto-inflammation : S/O

% limite supérieure d'explosivité : S/O

SECTION 5 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

Conditions à éviter : Températures élevées; absorbe l'humidité en présence d'une humidité relative supérieure à 60 %

Incompatibilité (matières à éviter) : Éviter le contact avec les agents oxydants et réducteurs, les métaux, les alcalis et l'humidité. Le contact avec l'hypochlorite de calcium ou de sodium formera du trichlorure d'azote. Éviter le contact avec le nitrite de sodium, le pentachlorure de phosphore et le perchlorate de nitrosyle. Lorsqu'il est humide, il est modérément corrosif pour les métaux. Réagit avec les métaux précieux, le brome et le trifluorure. Une réaction potentiellement explosive peut se produire si le chlorure de sodium est mélangé avec de l'anhydride dichloromaléique et de l'urée. L'électrolyse de mélanges contenant du chlorure de sodium et des composés d'azote peut former du trichlorure d'azote explosif.

Produits de décomposition ou sous-produits dangereux : Lorsqu'il est chauffé, peut libérer des oxydes d'azote, de soufre et de carbone, de l'ammoniaque, de l'acide cyanurique, du dioxyde de carbone, du biuret et des oxydes de phosphore

Fairway avec Magnésium

SECTION 6 - DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Effets graves de surexposition : La poussière du produit peut irriter les yeux, la peau, le nez, la gorge, la bouche, les muqueuses et les voies respiratoires. Peut provoquer de la toux et des éternuements, des vomissements, de la diarrhée, des nausées, des crampes abdominales et des problèmes gastro-intestinaux. La poussière peut causer de la rougeur et de l'irritation aux yeux.

Effets d'une exposition chronique : Le produit peut devenir un irritant physique pour les membranes et les yeux. Un contact prolongé avec la peau peut mener à la délipidation et à une dermatite. Peut provoquer la sensibilisation et d'autres réactions allergiques.

SECTION 7 - PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la victime dans un lieu bien aéré et donner la respiration artificielle si nécessaire. Si les symptômes persistent, demander les conseils d'un médecin.

Contact avec la peau : Laver la peau à grande eau et à fond avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Donner 1 à 2 verres (200 à 500 ml) d'eau pour diluer la matière. Ne pas faire vomir. OBTENIR LES CONSEILS D'UN MÉDECIN. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime vers l'avant, la tête en bas, pour éviter qu'elle aspire le vomissement, rincer la bouche et donner plus d'eau. Ne pas faire vomir ou donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Contact avec les yeux : Laver les yeux à grande eau durant 20 minutes. Retenir les paupières ouvertes durant le lavage. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION 8 - MESURES PRÉVENTIVES

Protection des voies respiratoires : Appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA, si nécessaire

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les produits chimiques

Protection de la peau : Gants résistant aux produits chimiques

Autre équipement personnel de protection : Combinaison

Mesure d'ingénierie : Système localisé d'évacuation ou ventilation

Procédures et équipement de manutention: Éviter de respirer la poussière, le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond après utilisation.

Exigences d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Min. : 5 °C Max. : 40 °C

SECTION 9 - DONNÉES RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Procédures en cas de fuite ou de déversement : Arrêter la fuite, endiguer le renversement. Nettoyer le secteur avec un balais. Récupérer la matière pour disposition adéquate. Rincer le secteur avec de l'eau.

Empêcher les renversements importants de pénétrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Élimination des résidus : Jeter le contenant vide aux ordures ménagères. Jeter les résidus du produit en conformité avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les approvisionnements en eau ou l'environnement.

Les renseignements indiqués aux présentes sont considérés exacts et fournis uniquement à titre de guide en ce qui a trait à la manipulation de cette matière spécifique. Ces renseignements ne se rattachent pas à l'utilisation de cette matière avec tout autre matière ou produit ou par aucun procédé. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est offerte par Nu-Gro Corporation Inc. en ce qui concerne l'exactitude des données ou la performance du matériel. Cette fiche signalétique est valide pour trois ans à compter de sa date d'émission.

Préparée par : Service Technique

Date d'émission : 10 juin 2008